



→ CARTE D'IDENTITÉ

Date de création du Foyer	Janvier 2017
Nombre de places dont:	33
- Foyer d'Hébergement	3
- CAJM (*)	10
- FAM Internat	20
Financier	ARS, Mairie de Paris
Admission	Notification MDPH
Sectorisation	Paris

(*) Centre d'Activité de Jour Médicalisé

→ POUR EN SAVOIR PLUS

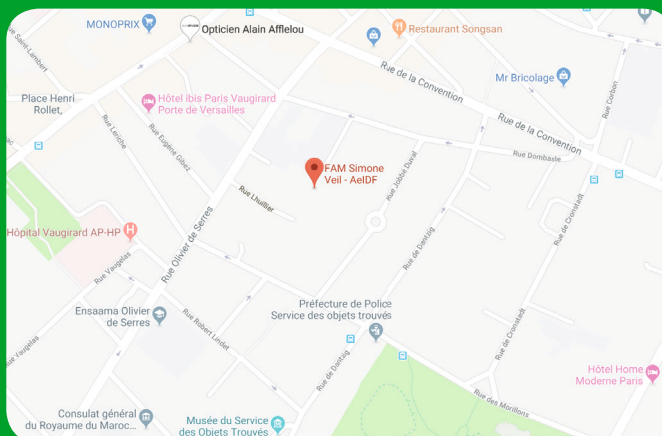


Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé à l'ESAT de la Grange St Louis à Poissy

COMMENT VENIR?

Notre adresse:

FAM Simone Veil
Association Autisme en Ile-de-France
5 Allée Eugénie
75015 Paris



NOUS CONTACTER

Mail: fam.simoneveil75@autisme-en-idf.org
Tel: 01.44.08.76.06

FINANCEURS ET PARTENAIRES



Mairie de Paris



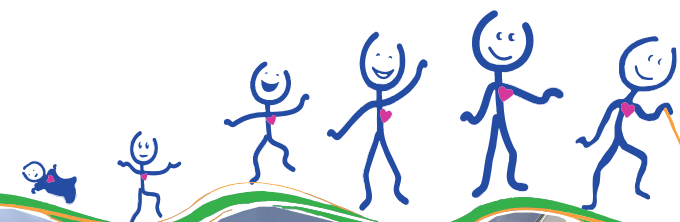
En **île** de France
autisme

Association loi 1901
affiliée à Autisme France, à
Sésame Autisme et à l'UNAPEI

FAM

FAM SIMONE VEIL

Foyer d'Accueil Médicalisé,
Centre d'Accueil de Jour
Médicalisé et
Foyer d'Hébergement



www.autisme-en-idf.org

HISTORIQUE ET CADRE DE VIE

Ouvert en janvier 2017 et inauguré le 12 octobre 2017, le Foyer d'Accueil Médicalisé Simone Veil est le premier établissement de ce type pour adultes avec autisme ouvert à Paris. Il propose plusieurs modalités d'accueil qui permettent de répondre à des besoins divers:

- 20 places en internat temps plein (*);
- 10 places en accueil de jour (*);
- 3 places en Foyer d'Hébergement (FH), dédiées à des Résidents qui travaillent en ESAT ou en milieu protégé et qui disposent d'un studio.

(*) 5 places du CAJM et 5 places du FAM s'exécutent en séquentiel.

Situé au cœur du 15^{ème} arrondissement, au sein du Village Saint Michel, le FAM Simone Veil est pleinement intégré à la vie du quartier.

Les chambres, salons et salles d'activités du FAM, sont répartis sur 4 niveaux et les groupes de vie sont construits pour être de taille humaine et regroupent de 4 à 6 Résidents.



OBJECTIFS DU FAM/CAJM

L'objectif de cet établissement est de permettre à ses Résidents d'acquérir et de maintenir le meilleur niveau d'autonomie possible, d'améliorer la qualité de leurs relations avec le milieu environnant, de développer leurs potentiels et d'utiliser au maximum leurs capacités. Pour cela, chaque adulte est considéré dans sa singularité, ses goûts, ses aptitudes et aussi, ses difficultés spécifiques.

Ces objectifs d'apprentissage sont portés par une équipe pluridisciplinaire, à dominante éducative, qui intervient selon des modalités relevant des principes de l'éducation structurée comme préconisées par la HAS et l'ANESM.

ACTIVITÉS

Afin de travailler les objectifs d'apprentissage, chaque adulte bénéficie d'un projet individuel de prise en charge, co-construit avec sa famille.

Les activités et ateliers dans les divers domaines (fonctionnel, loisir, préprofessionnel, vie quotidienne,



etc.) sont des supports aux axes de travail préalablement définis.

Un soin particulier est également donné à ce que ces temps participent au bien être des Résidents.

La situation géographique de l'établissement permet de profiter des infrastructures du quartier pour le déroulement d'activités et favorise les partenariats de proximité.



L'utilisation des transports en commun, les achats dans les magasins du quartier, les activités sportives et culturelles au sein des infrastructures de la ville font partie, entre autres, des activités proposées.

FOYER D'HÉBERGEMENT

Inclus dans les locaux du FAM, les 3 studios du FH sont regroupés au même étage et disposent chacun d'une partie salon/chambre aménagée, d'une kitchenette et d'une salle de bains avec sanitaires.



Le Foyer d'Hébergement a pour vocation d'accueillir des personnes autistes, travailleurs en ESAT ou en milieu protégé dont l'autonomie leur permet de vivre à la fois en collectivité et seuls chez eux, et d'y assumer en partie les actes essentiels de la vie quotidienne, mais qui ont tout de même besoin d'une guidance pour leur réalisation.

Les personnes accueillies ont plus de 20 ans et peuvent rester dans le foyer jusqu'à la retraite tant que leur état de santé le leur permet et que cette forme d'accueil répond à leurs besoins.

Ainsi le Foyer d'Hébergement permet:

- d'offrir un lieu de vie chez soi, accueillant et sécurisant;
- de profiter d'accompagnements dans la réalisation des actes de la vie quotidienne en respectant son intimité et sa singularité;
- d'organiser une vie harmonieuse limitant autant que possible les contraintes liées à la collectivité;
- de veiller à la qualité de vie relationnelle et matérielle des Résidents;
- de soutenir la mise en place de leur projet de vie.